

INDICATEURS DE COUTS ET DE PRIX DANS LE SECTEUR DE LA VOLAILLE

1. ÉVOLUTION DE L'INDICE ITAVI DEPUIS 2014

Les indices ITAVI reflètent le coût optimisé des matières premières entrant dans différentes formules d'aliments pour volailles. Ce coût inclut les matières premières hors premix et les coûts de transport jusqu'à une usine fictive située en Ile-et-Vilaine. Il n'inclut pas les coûts de fabrication, de distribution et la marge du fabricant.

Pour intégrer les évolutions de la génétique, de la connaissance des matières premières et des besoins nutritionnels des animaux, les modalités de calcul de l'indice ont été revues à partir de mai 2016. Janvier 2014 a été retenu comme nouveau contexte économique de référence, c'est-à-dire comme nouvelle base 100.

Ces indices de coût matière première sont mis en ligne chaque début de mois sur le site internet de l'ITAVI : www.itavi.asso.fr/content/les-indices-itavi

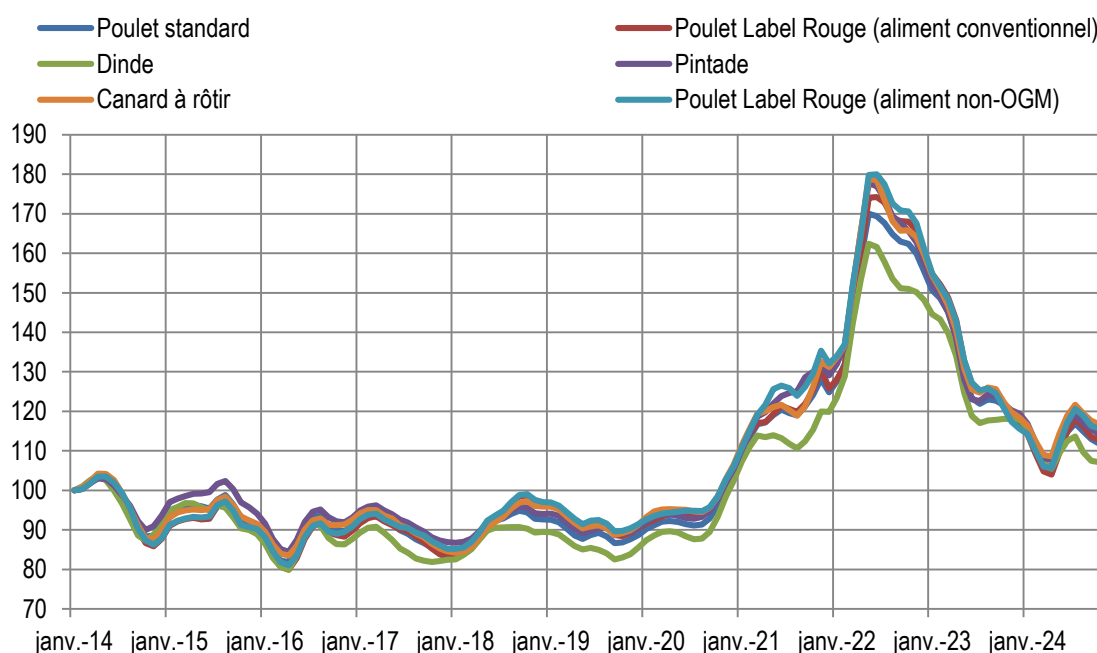
Tableau 1.1. Indices ITAVI moyens annuels (base 100 janvier 2014)

	Poulet	Poulet label (aliment conventionnel)	Poulet label (aliment non-OGM)	Dinde	Pintade	Canard à rôti
2016	88,43	86,75	88,93	86,08	90,73	89,27
2017	89,43	89,09	91,65	85,72	91,92	90,51
2018	90,98	92,46	94,39	88,38	91,97	91,68
2019	88,94	91,59	94,04	85,51	90,66	91,52
2020	93,87	95,65	97,68	90,99	95,49	96,78
2021	119,42	120,30	124,90	113,55	123,17	121,61
2022	156,35	159,81	163,92	148,63	161,41	161,78
2023	130,28	132,46	132,28	126,00	130,73	132,18
janv-24	116,13	114,18	114,28	115,85	116,87	116,41
févr-24	111,30	109,31	109,96	111,21	112,06	112,39
mars-24	106,77	104,79	106,05	106,87	108,23	108,90
avril-24	105,95	104,00	105,64	105,49	107,76	108,65
mai-24	110,60	109,45	111,42	109,34	112,71	114,18
juin-24	114,81	114,90	117,12	112,50	116,95	118,91
juil-24	116,99	117,93	120,63	113,67	119,21	121,66
août-24	114,91	116,23	118,87	109,68	116,96	119,48
sept-24	113,02	113,54	116,30	107,45	115,48	117,61
oct-24	111,83	112,84	115,64	107,15	114,31	116,83

Méthode de calcul des indices ITAVI : les prix d'un panier de 40 matières premières sont suivis mensuellement et lissés sur trois mois. Les coûts de transport sont indexés sur l'indice de transport régional publié mensuellement par le Comité National Routier. Les trois matrices : besoins nutritionnels des animaux, caractéristiques et coûts des matières premières, contraintes d'incorporation (mini-maxi) ont été revues et validées avec des professionnels de l'alimentation animale et de nouvelles matières premières ont été introduites. Ces modifications ont été utilisées afin de calculer l'indice de façon rétrospective jusqu'en janvier 2014.

En production de volailles de chair, l'aliment représente environ 65 % du coût de production du vif et le coût matière première environ 80% du coût de l'aliment soit 52% du coût du vif et environ 1/3 du coût de la volaille à la sortie de l'abattoir.

Figure 1. Évolution des indices ITAVI – base 100 en 2014



2. INDICATEURS UTILISES DANS L'ACCORD DU 3 MAI 2011

Par cet accord signé le 3 mai 2011, éleveurs, transformateurs et distributeurs s'engagent à prendre en compte « les variations excessives des prix de l'alimentation animale dans les négociations commerciales » afin de « mettre en place une plus grande fluidité dans les mécanismes de formation des prix tout au long de la filière ».

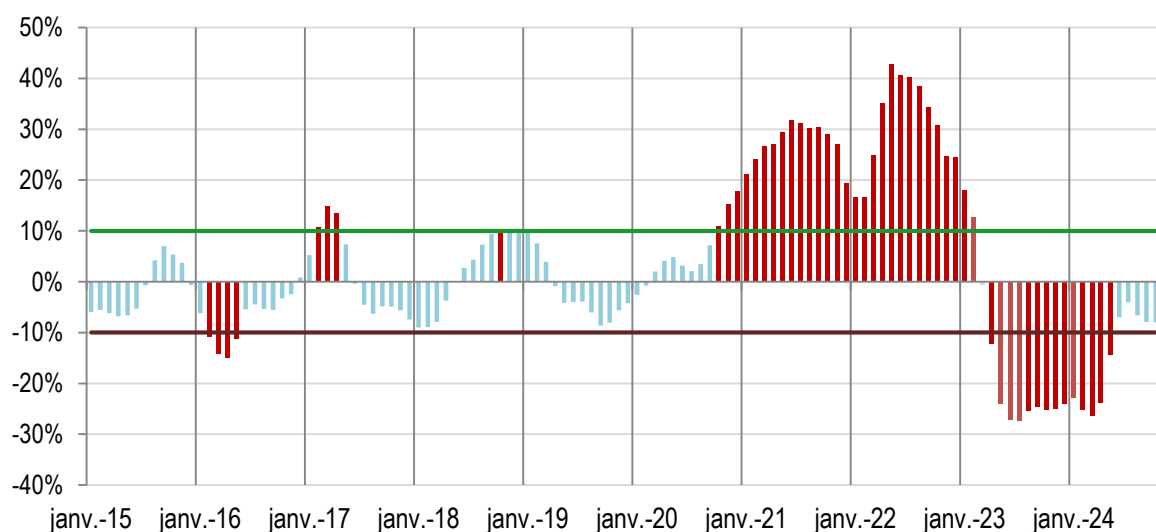
Les négociations entre parties signataires interviennent lorsque deux conditions sont réunies simultanément (source : <http://agriculture.gouv.fr/Indices-filiere-volaille>)

a. Une forte variation des prix de l'alimentation animale :

« La situation de variation excessive des prix de l'alimentation animale est constatée quand l'indice ITAVI calculé sur la base de janvier 2006 franchit pendant 3 mois consécutifs des paliers de plus ou moins 10 % par rapport au même mois de l'année précédente ».

Sur l'année 2023, les indices suivent une tendance baissière amorcée depuis la fin de l'année 2022. **En octobre 2024, l'indice poulet standard recule de 1,0 % par rapport au mois précédent et en retrait de 8,0 % au-dessous de son niveau d'octobre 2023. L'évolution de l'indice ITAVI mensuel « poulet standard » se situe dans le tunnel de (+/-10%) (figure 2).**

Figure 2. Évolution de l'indice mensuel ITAVI poulet standard : variations mensuelles par rapport au même mois de l'année précédente.



b. Une évolution excessive de la part du coût de l'alimentation dans le prix au stade sortie abattoir

Le rapport des indices des prix au stade "sortie abattoir" et des prix de l'aliment est constitué à partir : de l'indice des prix de production de l'industrie pour la viande de poulet (INSEE) et de l'indice ITAVI pour le coût des matières premières pour l'aliment poulet standard. « La situation de variation excessive des prix des matières premières est constatée lorsque le rapport des indices se situe à plus ou moins 10% de la référence 2006-2010 ».

Insee : A partir de la diffusion de février 2024 (le 29/02), la série 010533918, en base 2015, est arrêtée et peut être poursuivie par la série équivalente 010763652, en base 2021, avec le coefficient de raccordement 1,0105. Pour prolonger l'ancienne série au-delà de septembre 2023, multipliez les indices de la nouvelle série par ce coefficient.

Nouvelle série : Séries 010763652 : Indice de prix de production de l'industrie française pour le marché français – CPF 10.12 – Viandes de poulet

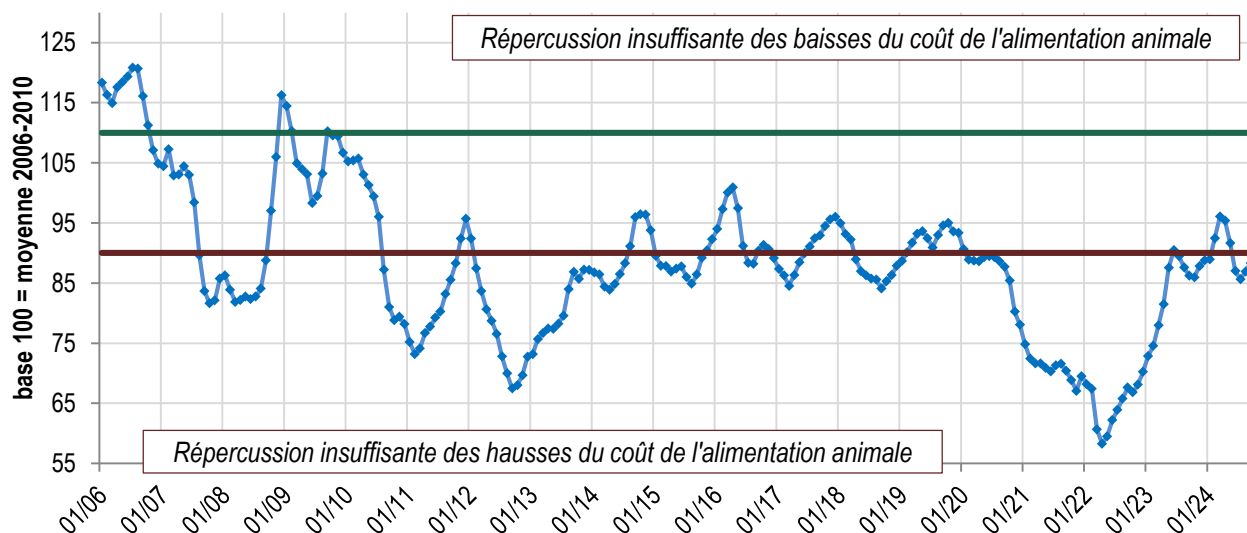
Figure 3. Évolution de l'indice de prix de production industrielle « viande de poulet » (source INSEE). (indice base 100 en 2010)



Après une hausse fin 2012, l'indice des prix de vente des abattoirs à leurs clients est resté globalement orienté à la baisse jusqu'à début 2017. Il tend à se stabiliser au cours de l'année 2017, repart à la baisse au premier semestre 2018 et remonte nettement

après l'été. En 2019 et 2020, l'indice fluctue entre hausse et baisse selon le trimestre concerné. En 2021, l'IPPI a suivi une tendance haussière (+ 3,6 %) par rapport à 2020. En 2022, l'indice progresse fortement à partir d'avril. En 2023, l'IPPI a connu une progression de 7,7 % par rapport à 2022. **En septembre 2024, l'IPPI recule de 0,1 % à 127,5.**

Figure 4. Rapport de l'indice de prix de production industrielle « viande de poulet » sur l'indice du prix des aliments poulets ITAVI. Base 100= moyenne 2006-2010. Seuil haut à 110, seuil bas à 90.



Depuis novembre 2019, le rapport des indices se replie avec un indice aliment qui suit une hausse plus rapide que l'indice des prix sortie abattoir. A partir de février 2020, l'indice passe en dessous du seuil des 90 pts et le déséquilibre s'accroît à partir d'octobre 2020. Entre avril 2022 et février 2024 le rapport des indices se redresse progressivement pour dépasser le seuil de 90. **En septembre 2024, le rapport des indices s'améliore (+ 1,6 %) par rapport au mois précédent, il s'établit à 88,3 en-dessous du tunnel des +/- 10 %.**

Ainsi les conditions d'ouverture de négociations ne sont pas réunies en septembre 2024.

Interprétation des graphiques

Entre août 2020 et mai 2022

À partir d'août 2020, le rapport des indices se dégrade nettement, toujours en dessous du seuil des - 10 pts, reflétant une forte hausse de prix d'aliment qui n'est pas complètement compensée par la hausse de l'IPPI.

Entre juin 2022 et juin 2023

L'indice ITAVI s'inscrit en baisse, tandis que l'indice INSEE des prix sortie abattoir est en hausse. Le rapport des indices se redresse progressivement pour atteindre le seuil des 90 en juin 2023 traduisant un retour progressif à l'équilibre pour les industries avicoles.

Entre juillet 2023 et octobre 2023

À partir de juillet 2023, le rapport des indices se dégrade et passe en dessous du seuil des 10 points, reflétant une baisse de l'IPPI plus rapide que le prix de l'aliment, qui tend à se stabiliser.

Entre novembre 2023 et mars 2024

A partir de novembre 2023, le rapport des indices s'améliore et dépasse le seuil 90 en février, reflétant une baisse plus rapide de l'indice ITAVI par rapport à l'IPPI.

En septembre 2024

Le rapport des indices s'améliore, reflétant une baisse plus rapide de l'indice ITAVI par rapport à l'indice IPPI.